



© Comité Départemental de Tourisme

# CONSEIL DE DEVELOPPEMENT durable de l'agglomération Boulonnaise

Réunion plénière  
du 03 juin 2010

Commission SANTE  
Comment accompagner et anticiper le  
vieillessement de la population  
Boulonnaise?



# Les membres du groupe de travail

Ont contribué à ce travail :

**M. Jean-Pierre BABONNEAU**

**Mme Murielle DAMIENS**

**M. le Dr Hervé WIART**

**Mme Elizabeth LEDOUX**

**M. Alain RIOU**

***M. Jean-Pierre BUE***

***Mme PELLEGRIN***

**M. le Dr Yann DEMARS**

**Mme Marie José BOURGOIS**

**M. Olivier RICHARD**

# Organisation des travaux de la commission

- Commission relancée depuis septembre 2009.
- Un rapport d'étape à la plénière du 28 janvier 2010.
  
- 5 réunions depuis février sur la saisine relative au vieillissement.

## Approche transversale :

### 5 axes de propositions :

- Les enjeux socio-économiques et le lien social.
- Les transports et l'espace public
- L'habitat
- La prise en charge médico-sociale de la dépendance.
- Les pathologies liées au grand âge.

## Axe 1 : prendre en compte les enjeux socio-économiques et le lien social

- **Piste 1 : Prendre en compte les enjeux socio-économiques :**
  - *Actions adaptées aux problématiques locales, à mener pour favoriser le maintien dans l'emploi des plus de 50 ans.*
  - *Encourager les enquêtes effectuées sur la population vieillissante et en croiser l'analyse.*
  
- **Piste 2 : Encourager le lien social :**
  - *Favoriser l'information ou la formation des futurs retraités : guide pratique, actions de formation.*
  - *Expérimenter la mise en place d'un lieu d'écoute et de partage.*
  - *Encourager et développer des actions menées autour de l'intergénéralité.*
  - *Faire échanger les différents acteurs autour du dépistage de situations à risque.*

## **Axe 2 : Intégrer les problématiques de mobilité des personnes âgées dans l'aménagement de l'espace public et le transport.**

- **Piste 3 : Intégrer les contraintes de déplacement de la personne âgée dans l'aménagement de l'espace urbain :**
  - *Uniformiser les efforts d'accessibilité pour les bâtiments publics ou des organismes sociaux.*
  - *Croiser avec d'autres collectivités la réflexion sur la répartition des activités au sein du tissu urbain.*
  - *Adapter la voirie pour les piétons « fragiles » (aides à la marche, repos, régulation de la circulation).*
  
- **Piste 4 : Veiller à l'accessibilité des transports en commun :**
  - *Etudier l'intérêt d'un système de « navettes » venant en complément du réseau de transports en commun.*
  - *Poursuivre l'adaptation des lignes et des véhicules.*
  - *Veiller à l'adéquation des circuits avec les besoins des personnes âgées.*
  - *Adapter la conduite aux risques encourus par les personnes âgées.*

## Axe 3: Travailler sur l'habitat des personnes âgées.

- **Piste 5 : Prendre en considération les problématiques de l'âge dans la politique de l'habitat :**
  - *Poursuivre les efforts de communication autour des possibilités d'amélioration et d'adaptation du logement.*
  - *Réaliser l'adaptation du parc d'habitat social au vieillissement.*
  - *Veiller, avec les organismes tels que le CLIC à l'information sur la prévention des risques domestiques.*
  
- **Piste 6 : Poursuivre l'adaptation des domiciles et des résidences à la dépendance :**
  - *Informar sur les possibilités d'aménagement des logements à la dépendance.*
  - *Poursuivre les investissements pour adapter les structures d'hébergement à la dépendance.*
  - *Promouvoir l'ouverture des structures d'hébergement sur leur environnement pour ménager la transition entre domicile et institution.*

## **Axe 4: Structurer et qualifier la prise en charge médico-sociale de la personne âgée.**

- **Piste 7 : Structurer l'aide aux aidants :**
  - *Développer l'accueil de jour ou temporaire.*
  - *Interpeller les institutions sur les problèmes du transport dans le cadre de l'accueil de jour ou temporaire.*
  - *Développer les groupes de parole d'aidants et en évaluer le fonctionnement.*
  
- **Piste 8 : Redoubler l'effort de qualification des intervenants autour de la personne âgée :**
  - *Encourager la politique de structuration et de démarche qualité des services à domicile.*
  - *Faciliter l'information du public sur les services à domicile de l'agglomération (guide).*
  - *Soutenir et développer les filières de formation locale.*
  - *Soutenir les efforts d'attractivité du secteur personnes âgées à tous niveaux de qualification.*

## **Axe 5: Améliorer la prise en charge des problématiques de santé liées à l'âge.**

- **Piste 9 : Penser en amont à l'état de santé des futurs retraités :**
  - *Encourager les actions de prévention et notamment développer celles relatives à la santé au travail.*
  - *S'intéresser particulièrement aux publics les plus fragiles (risques professionnels, chômage).*
  - *Penser à la création d'un dispositif de répit temporaire.*
- **Piste 10 : Développer la prise en charge adaptée des pathologies liées à l'âge :**
  - *Renforcer les actions autour de la maladie d'Alzheimer.*
  - *Structurer les approches autour des filières de soins.*
- **Piste 11 : Faciliter les rapports entre domicile et structures d'hospitalisation :**
  - *Informier sur les dispositifs de retour à domicile et les renforcer.*